



Association intercommunale pour
l'épuration des eaux usées de la Côte

**PROCES-VERBAL
DE LA
SEANCE D'INSTALLATION
DES AUTORITES INTERCOMMUNALES
DU
25 juin 2026 à GLAND**

ORDRE DU JOUR

Présidence : Mme Chantal Turin, Préfète

1. Accueil, ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des membres du Conseil intercommunal
4. Election du/ de la président/e du Conseil intercommunal
5. Election du/de la secrétaire du Conseil intercommunal

Présidence : M. le président du conseil intercommunal

1. Election du/ e la vice-président/e du Conseil intercommunal
2. Election des deux scrutatrices, scrutateurs du Conseil intercommunal
3. Election des deux scrutatrices, scrutateurs-suppléants
4. Election des 7 membres du Comité de direction
5. Election du Président du Comité de direction
6. Election des 7 membres de la commission des finances.
7. Election des 7 membres de la commission de gestion.
8. Election des 7 membres de la commission nouvelle STEP.

Présidence : Mme Chantal Turin, Préfète

1. Assermentation du Président et des membres du comité de direction
2. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation

Ces opérations se déroulent conformément à la loi sur les Communes du 28 février 1956.

Présidence : Mme Chantal Turin - Préfète

1. Accueil, ouverture de l'assemblée

Il est constaté que ces nominations au Conseil intercommunal ont été faites régulièrement.
La liste des délégués est déposée sur le bureau.

Il a également été constaté que ces élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Fonctionne comme secrétaire provisoire :

- M. Dominique Gaiani, secrétaire du Comité de direction de l'APEC.

Fonctionnent comme scrutateurs provisoires :

- M. Philippe Esseiva
- M. Stépj

2. Contrôle des présences

L'appel permet de constater la présence de 56 conseillères et conseillers intercommunaux et 4 suppléants. La totalité des communes est représentée. Le conseil intercommunal est donc valablement constitué et peut délibérer.

25 conseillères et conseillers intercommunaux sont excusés.

Les conseillères et conseillers intercommunaux seront assermentés à la première séance du Conseil intercommunal à laquelle ils se présenteront.

3. Assermentation des membres du conseil intercommunal.

Chaque membre du Conseil intercommunal est appelé, solennise la promesse légale.

4. Election du président du conseil intercommunal.

Est élu président du conseil intercommunal :	M. Damien Richard
--	-------------------

5. Election du secrétaire du conseil intercommunal.

Mme Tanja Ricci est absente ce jour. Toutefois, elle a fait part de sa candidature pour une nouvelle législature.

Est élue secrétaire du conseil intercommunal :	Mme Tanja Ricci
--	-----------------

Il est constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé entre le Président du Conseil intercommunal et le secrétaire (selon l'article 12 et 114 de la loi sur les communes).

Présidence : M. le président du conseil intercommunal élu

1. Election du vice-président du conseil intercommunal.

Est élu vice-président du conseil intercommunal :	M. Laurent Bardet
---	-------------------

2.Election des scrutateurs.

Sont élus scrutateurs :	Mme Eva Schultz M. Philippe Esseiva
-------------------------	--

3.Election des scrutateurs-suppléants.

Sont élus scrutateurs-suppléants :	M. Stéphane Gabriel M. Vincent Matthey
------------------------------------	---

4.Election des 7 membres du comité de direction

Région 1 : Dully - Bursinel	M. Claude Moteni
Région 2 : Luins -Vinsel - Bursins - Gilly	M. Jürg Minder
Région 3 : Arzier-le-Muids - Bassins -Le Vaud - Longirod - Marchissy	M. Luc Mouthon
Région 4 : Trélex - Givrins - St.-Cergue	M. Cédric Marzerl
*Région 5 : Coinsins - Duillier - Genolier	M. Claude Bosson
Région 6 : Begnins - Vich - Burtigny	M. Sébastien Cottier
Région 7 : Gland	Mme Christelle Giraud-Nydegger

5.Election du président du comité de direction.

Est élu président du comité de direction	M. Cédric Marzer
--	------------------

6.Election de la commission des finances.

Sont élus membres de la commission des finances : (7 membres)	<ol style="list-style-type: none">1. M. Laurent Bardet2. Mme Catherine Lambert3. M. Eric George4. M. David Glutz5. M. Damien Dutruy6. M. Vincent Matthey7. M. Didier Humbert
---	--

6.Election de la commission de gestion.

Sont élus membres de la commission de gestion : (7 membres)	<ol style="list-style-type: none">1. Mme Eva Schultz2. M. Adrian Von Wyl3. Mme Muriel Archer Galibourg4. Mme Maud Feignoux5. M. Stéphane Gabriel6. M. Frédéric Guilloud7. A désigner lors prochaine séance
---	--

7.Election de la commission nouvelle STEP

Sont élus membres de la commission nouvelle STEP : (7 membres)	<ol style="list-style-type: none">1. Mme Katia Annen2. Mme Carol Wuersch3. M. Stéphane Gabriel4. M. Laurent Bardet5. M. Pierre Joye6. M. Daniel Grenno7. M. Martial Croisier
--	--

Présidence : Mme Chantal Turin, Préfète

1. Assermentation du président et des membres du comité de direction.

Chaque membre du comité de direction est appelé, solennise la promesse ; puis M. Cédric Marzer le Président du comité selon l'art. 62 de la loi sur les communes.

2. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

La séance est levée à 21h.

LE PRESIDENT :



LA PREFETE :



LE SECRETAIRE :



Gland, le 25 juin 2026.